



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Rhône-Alpes | 2013

---

### Péronnas - Rue de la Chartreuse, lotissement « Les Elfes »

n°211336

Dominique Mazuy

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/14457>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Dominique Mazuy, « Péronnas - Rue de la Chartreuse, lotissement « Les Elfes » », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 26 mars 2015, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/14457>

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Péronnas - Rue de la Chartreuse, lotissement « Les Elfes »

n°211336

Dominique Mazuy

---

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?  
ap\\_theme=DOM\\_2.01.02&ap\\_bbox=5.175;46.145;5.264;46.193](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=5.175;46.145;5.264;46.193)

- 1 La campagne de diagnostic au lieu-dit la Corrierie a permis d'appréhender la nature et l'agencement des phases sédimentaires de nature colluvio-alluvionnaire d'un front de terrasse rissienne dont les matériaux ont certainement été indirectement remobilisés à la période würmienne. Ces phénomènes naturels ont peut-être influé pour partie sur la qualité et la nature des occupations humaines mises en évidence, par la rémanence d'une forte humidité de surface, entretenue par les écoulements provenant du sommet de la terrasse et « bloqués » par les argiles sous-jacentes. De plus, la majeure partie de l'emprise investiguée se situait dans la zone de divagation du ruisseau du Cône.
- 2 La période la plus ancienne identifiée sur cette aire, en l'occurrence le Hallstatt C, est représentée par un vase de grande dimension déposé dans une fosse, dont la fonction de stockage ou de contenant culinaire n'a pu être établie. Cette découverte isolée se situe précisément à un des seuls emplacements où la terrasse affleure avec la surface. Il semble donc que cet endroit n'ait pas été choisi au hasard ; peut-être était-il à cette période totalement exondé. Les exemples de ce type de structures isolées existent et révèlent souvent une occupation, un site d'habitat à proximité. Le contexte assez inhospitalier de cette parcelle « basse » pourrait, en ce cas, nous conduire à situer une éventuelle installation au faîte des terrasses environnantes, au sud et à l'ouest.
- 3 Une partie du sommet de la terrasse sud a été explorée (parcelle 40) ; elle n'a livré aucun élément illustrant cette période. À l'ouest, l'aire en surélévation a déjà été largement perturbée par de nombreuses constructions. Les témoins d'occupation de cette période sont extrêmement rares aux environs de Bourg-en-Bresse ; cet indice

revêt donc une importance particulière en nous alertant sur l'éventuelle présence d'un site datant du Hallstatt aux environs des parcelles sondées.

- 4 Nos investigations ont aussi permis de visualiser une partie des installations et aménagements apportés à des parcelles jouxtant un prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine de la Joug en Beaujolais, fondé par l'ordre des Chartreux en 1148. Les structures découvertes, dont seulement deux sont datées, entre le <sup>xv</sup><sup>e</sup> et le <sup>xviii</sup><sup>e</sup> s., sont essentiellement des fossés. Ils ont été assemblés en deux groupes du fait de leurs orientations très différentes (pour partie presque perpendiculaires), mais n'ont pas été distingués sur le plan chronologique, car ils ne contenaient le plus souvent pas d'éléments datants. Ils possédaient cependant des éléments stratigraphiques communs (niveau d'ouverture, comblements). Il semble que ces structures aient pu délimiter un parcellaire et/ou évacuer les excédents hydriques. Au nord, un grand fossé (F14) pourrait constituer un collecteur, ou peut-être marquer l'emplacement d'un ruisseau, le Cône, dont le cours a peut-être été aménagé.
- 5 *In fine*, l'emprise diagnostiquée a livré peu de traces en regard d'une installation ancienne très proche, attestée depuis le début du <sup>xii</sup><sup>e</sup> s. et occupée par des ordres religieux dont certains étaient particulièrement actifs sur le plan des aménagements agricoles et piscicoles. Il semble que ces parcelles n'aient pas présenté un intérêt particulier et n'aient donc pas été fortement investies. Par contre, le sommet de la terrasse plus au sud paraît beaucoup plus digne d'intérêt. La carte de Cassini montre l'existence d'un chapelet de 7 étangs, tous endigués au nord et communiquant certainement entre eux par leurs émissaires, « les thous ». Ils se prolongent par un réseau de trois canaux ; celui qui est situé le plus au nord, à proximité de la chartreuse, possède deux segments ouverts à 150° ; les deux autres naissent des biefs de deux étangs convergents et se rejoignent au niveau de la brisure des segments du premier. L'extrémité ouest de ce dernier se prolonge en un exutoire qui semble être le ruisseau du Cône. L'ensemble de ces aménagements très importants appartient au type de mise en valeur réalisé sur le plateau des Dombes, où, dès le <sup>xii</sup><sup>e</sup> s., des ordres monastiques ont façonné un réseau complexe d'étangs et organisé des productions piscicoles. Les terrains explorés n'ont pas livré de vestiges attestant de ces activités, car ils sont situés juste à la limite nord du canal principal.
- 6 De plus, nos investigations ont été menées sur des parcelles situées au lieu-dit la Corrierie, dénomination habituellement utilisée pour des installations destinées à l'habitat et aux ateliers des moines convers de l'ordre des Chartreux. Ce bâti apparaît en élévation sur la carte de Cassini, mais nous n'avons pourtant retrouvé aucune trace de cette occupation. Cependant, l'examen de fonds de cartes anciennes et de photos aériennes captées à différentes périodes nous a permis de situer ces bâtiments à l'ouest de l'emprise : ils sont encore visibles en élévation sous forme d'une ferme sur une photo aérienne datant de 1970. Les sondages situés sur le plateau nous ont permis de mettre au jour un four de tuilier dont la période de fonctionnement reste indéterminée. Cette activité de production de tuiles et de briques paraît assez importante dans le secteur ; la carte de Cassini mentionne la tuilerie de Noire Fontaine localisée au sud de la Chartreuse. Les matières premières nécessaires à la fabrication de ces terres cuites architecturales sont toutes disponibles sur place : l'argile est abondante dans les plis de la moraine, l'eau coule abondamment, et la Chartreuse est construite en lisière de la forêt de Seillon. Cette haute futaie, d'une surface de plus de 600 hectares a été créée, gérée et exploitée par les Chartreux. On notera que le château du Saix, un édifice à deux

tours carrées construit au sud de l'édifice monacal et datant du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., est constitué uniquement de briques.

- 7 En résumé, il semble que les terrains circonscrits dans l'emprise que nous avons eu l'opportunité d'étudier n'aient pas été très attractifs pour l'occupation humaine. Cependant, la trace repérée attribuée à la période du Hallstatt C est très importante comme indice précurseur de découvertes futures, particulièrement au sud de la zone explorée, sur le plateau supérieur, moins sujet à l'érosion, et encore vierge de toute construction.
- 8 Enfin, il apparaît qu'aux périodes médiévale et moderne, la valorisation et l'exploitation de ce terroir étaient préférentiellement tournées vers le sommet du plateau, juste à la limite sud de l'emprise. Cette « frontière » culturelle intense est marquée à mi-pente de la terrasse par un vaste enclos orienté vers l'est, dans le prolongement du bâti. Il était occupé par un verger, un potager et diverses cultures. Les nombreux droits et possessions de cette communauté religieuse majoritairement situés sur le plateau des Dombes leur assuraient de substantiels revenus. Les parcelles étudiées ont sans doute été essentiellement dévolues aux activités pastorales, qui laissent généralement peu de traces archéologiques. Ainsi, en 1341, le Comte Aymon rend une sentence arbitrale au sujet des bois et pâturages et étangs de Seillon sur lesquels les bourgeois de la ville prétendent avoir des droits, dont les prés situés au petit Seillon et à la Corrière.

---

## INDEX

**Index chronologique** : Protohistoire, Premier âge du Fer, Temps Modernes

**Keywords** : Iron Age (first period), Modern period

**Mots-clés** : vase, canalisation, fosse, fossé, four

**opération** Opération préventive de diagnostic (OPD)

**Index géographique** : Rhône-Alpes, Ain (01), Péronnas

## AUTEURS

**DOMINIQUE MAZUY**

Organisme de rattachement : Inrap